

TOME  
LXXXII

N° 1976

1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup>  
FASCICULES

# REVUE DES LANGUES ROMANES

---

## ARTICLES

---

- W.H.W. Field : *Le roman d'Andrieu de Fransa.*  
G. Cholvy : *Enseignement religieux et langues maternelles en France au XIX<sup>e</sup> siècle.*  
J. Schmidely : *Controverse à propos du système de la personne.*  
R.J. Cormier : *Remarques sur le Roman d'Enéas et l'Erec et Enide de Chrétien de Troyes.*  
J.P. Sharp : *Esquisse d'une classification morphologique des verbes en occitan.*

---

## VARIA

---

- C. Anatole : *Echo des Poésies de Pey de Garros au XVI<sup>e</sup> siècle.*  
A. Andereggen : *L'effacement du r final roman et les formes allongées en -es au pluriel dans Lo Iutgamen General.*  
J. Dufournet : *La Thébaïde de Stace et le Roman de Thèbes.*  
A. Oliver : *Le Bal du Comte d'Orgel.*  
C.E. Stebbins : *L'inspiration possible de Marcabru relativement aux thèmes du bon vieux temps et de la déchéance morale du monde dans Flamenca.*

---

## NOTES

---

M. Roig-Miranda. — M. Gawelko.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

F.R. Hamlin : *Les Etudes romanes en Amérique du Nord.*

---

## CHRONIQUE

---

C. Camproux : *Les troubadours.*

---

## COMPTES RENDUS

---

MONTPELLIER III



## *Echo des Poésies de Pey de Garros au XVI<sup>e</sup> siècle*

**P**ey de Garros (circa 1525/1530-1581) est à présent reconnu comme un des plus importants écrivains de la littérature occitane (1). Les érudits du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont redécouvert son œuvre (*Psaumes de David*, 1565 ; *Poesias gasconas*, 1567) en ont été éblouis : ils trouvaient là en effet une poésie étonnamment jeune et drue, et l'affirmation résolue d'une fierté ethnique qui n'avait rien de provincial.

Il fallait donc que l'auteur ait été en son temps honoré et que son œuvre ait connu une large diffusion. C'est ce qu'assure par exemple Philibert Abadie, relayé par J. Michelet. Ce dernier résume ainsi les positions de l'érudition locale confortée par le chauvinisme plus que par les faits :

« [La] traduction [des Psaumes] eut un grand succès. Son auteur fut le bienvenu près de la reine de Navarre qui l'encouragea et fit répandre dans ses Etats l'œuvre de son protégé (2). »

Michelet précise même plus loin, mais sans fournir plus de références :

« Il jouit de son vivant d'une grande réputation ; il entretint des relations avec l'Italien Jules Scaliger, qui habitait Agen et qui peut être considéré comme le plus érudit de son temps ; il fut même l'ami de son fils, J.-J. Scaliger, qui le vint visiter plusieurs fois à Lectoure (3). »

De ces affirmations on trouve encore l'écho, en 1941, dans le *Florilège des poètes gascons* publié par G. Guillaumie (4).

La réaction face à ces positions enthousiastes mais peu fondées est finalement venue. C'est André Berry, qui soutint en 1949 une thèse de lettres demeurée inédite sur Pey de Garros (5) qui déclare péremptoirement :

« Sur l'accueil que purent, en paraissant, rencontrer et les *Psaumes viratz* et les *Poesias gasconas de Garros*, nous ne savons

absolument rien : mais le silence absolu qui entoure leur publication, le défaut d'allusion d'aucune sorte dans les écrits des contemporains et successeurs de Garros, nous permettent de supposer que le succès fut très médiocre (6). »

Berry souligne que si la traduction des Psaumes a pu être employée pour le culte réformé les progrès du français condamnaient à terme cet usage. Par ailleurs, il note que les troubles religieux survenus dès 1572 ont dû être cause de la destruction de beaucoup d'exemplaires de l'ouvrage, ce qui explique le petit nombre d'entre eux aujourd'hui connus (7). A propos des poésies profanes de Garros il ajoute :

« Quant à un succès quelconque des *Poesias gasconas*, absolument rien n'en fait foi : on admire, et l'on considère encore comme une chance pour Garros, que De Thou ait jugé bon d'en retenir un exemplaire dans sa bibliothèque, et que cet exemplaire ait eu le bonheur d'être mis au catalogue de la Bibliotheca Parisina en 1791 puis, avant 1799, sous les yeux de Mercier de Saint-Léger (8). »

Retenons les formules d'André Berry : elles ne peuvent être plus catégoriques (« nous ne savons absolument rien », « silence absolu », « défaut d'allusion d'aucune sorte », « absolument rien n'en fait foi »).

Plus prudent, Michel Camelat se contentait de poser la question du succès de l'œuvre de Garros en indiquant aux chercheurs les pistes où s'aventurer :

« L'obre de Garros, à la soue yesside ére counegude, estudiade hore de Gascogne ? Nou sémble que nat dous soûs critics qu'at aye mentabut, que-s poudéré que troubèsse reclaims dens lou mounde proutestant, ou medich dens lous sapiènts de France e d'Italie qui, labets, èren curious de literature dou Mieydie (9). »

Force est de reconnaître aujourd'hui que face au docteur en Sorbonne c'est le modeste et grand poète — et épicier — d'Arrens qui a raison.

## I. - Jean de Coras et les Psaumes de Pey de Garros.

C'est en 1880 que Charles Pradel publia sous les auspices de la *Revue historique du département du Tarn* les « Lettres de Coras, celles de sa femme, de son fils et de ses amis » (10). Cette correspondance, qui fait du grand jurisconsulte un des

bons épistoliers du XVI<sup>e</sup> siècle <sup>(11)</sup>, avait été léguée aux Archives de la Haute-Garonne par la dernière descendante de Coras.

Or, à la page 21, on peut lire le fragment de lettre suivant — l'éditeur n'a pas publié le texte intégral de la missive, de caractère privé, qu'il résume sommairement — :

« M'Amie, je vous envoie deux plumes bien taillées et fendues à mon grè, comme vous estes, plus les pseumes traduits en gascon, accompagnés d'un de mes arrests de Martin Guerre nouvellement et pour la cinquiesme foys réimprimé; ensemble un Nostradamus de l'année prochaine, qui predict des choses horribles et sanguinaires, singulièrement contre les Ecclésiastiques. Vous userez de chascuns de ces livres pour vostre récréation, attendant ma venue. »

La lettre est adressée « A Mademoyselle de Coras, ma bonne cousine et amye, à Réalmont »; elle se clôt par la date et la formule suivantes : « De Tolose, ce 8<sup>me</sup> decembre. Fidelissimo amico et consorto di v. s.. Jo. Corasio ». Cette lettre est envoyée à la seconde femme de Coras, veuf en premières noces de Catherine Boysson, et qui avait épousé ensuite une jeune veuve de ses cousines, Jacqueline de Bussi (ou Buxi). L'éditeur propose de la classer parmi les lettres écrites en 1567.

Ce texte a retenu par deux fois l'attention d'érudits locaux. C'est Jean Cruppi qui le cite le premier en 1928 dans une étude consacrée au Père Ange de Joyeuse <sup>(12)</sup> où il avait à parler de Coras; c'est, en 1936, Charles Garrisson qui, dans son *Augié Gaillard* <sup>(13)</sup>, reprend la citation. Dans les deux cas d'ailleurs le texte est tronqué et « sollicité », et aucune référence n'est fournie. Mais Garrisson a le mérite d'identifier la traduction des psaumes à laquelle il est fait allusion : « Il ne peut s'agir que de la traduction de Garros » <sup>(14)</sup>.

A revenir au texte, que lisons-nous ? En mari attentionné Coras envoie à sa femme valétudinaire trois livres pour sa « récréation ». Entendons-nous bien, il ne s'agit nullement d'ouvrages futiles puisque la traduction des psaumes par Garros se trouve en compagnie des prédictions de Nostradamus — prises très au sérieux alors — et de la réédition d'une œuvre de Coras lui-même. La liberté de ton, l'allusion que nous trouvons grivoise et que censurent Cruppi et Garrisson, ne choquaient pas les contemporains : nous avons affaire à un texte familier mais où l'auteur parle sérieusement.

Qu'est-ce qui peut donc avoir conduit Jean de Coras à proposer la lecture des psaumes de Garros à sa femme ? Pour le comprendre il suffira de noter quelques convergences entre deux carrières <sup>(15)</sup> :

1<sup>o</sup>) La première des raisons qui vienne à l'esprit a fort opportunément été mise en avant par Garrisson :

« On ne saurait trop rappeler de quel usage encore, même au sein des familles de la plus haute société, était le gascon au XVI<sup>e</sup> siècle et en même temps combien étaient lus et relus les Psaumes. » <sup>(16)</sup>

Que Coras ait été sensible, lui qui né à Réalmont le 3 décembre 1515 et élevé à Toulouse, devait parler languedocien, au dialecte gascon qu'utilise Pey de Garros c'est possible. Encore qu'il ait sans doute senti ce parler comme « *lenguatge estranh* ». Plus déterminant pour son intérêt est la nature même du texte, les Psaumes, dont on sait l'importance dans la vie culturelle et spirituelle des Réformés. Coras, en effet, comme Garros, a adhéré aux doctrines de Calvin depuis longtemps déjà lorsqu'il écrit cette lettre à sa femme. Il joue alors un certain rôle dans les rangs des insurgés huguenots.

2<sup>o</sup>) Peut-être est-ce à l'occasion de son activité dans les rangs protestants que Jean de Coras a rencontré Pey de Garros et connu son œuvre ? Notons que l'un et l'autre sont des protégés de Jeanne d'Albret, reine de Navarre. En effet, lorsque Coras, juriconsulte de réputation internationale, a été contraint de fuir Toulouse après un complot manqué (avril 1562) qui devait livrer la ville aux Réformés, Jeanne d'Albret habile à récupérer les compétences a fait un chancelier du royaume de Navarre de ce conseiller au Parlement. Si Coras est revenu à Toulouse la paix une fois conclue, en mars 1563, il est resté en étroite relation avec la cour de Navarre. Or, Garros, en tant que notable de sa ville de Lectoure, est appelé à traiter avec l'administration du petit royaume pyrénéen. Et lorsque Lectoure tombera aux mains de Monluc, en 1572, il ira se réfugier à Pau où il deviendra avocat général à la Cour souveraine de Béarn. Le conseiller-clerc au Parlement de Toulouse et le conseiller à la cour et siège présidial de la sénéchaussée d'Armagnac avaient quelques raisons, appartenant tous deux au même monde de la magistrature et étant tous deux « clients » de la maison d'Albert, de s'intéresser l'un à l'autre.

3<sup>o</sup>) Il est même possible que Garros ait été le disciple de Coras. On sait que ce dernier, d'une remarquable précocité, après avoir étudié aux universités de Toulouse, Cahors, Orléans selon la coutume qui voulait que les étudiants fassent un séjour auprès des maîtres les plus réputés, a été reçu docteur à Padoue en 1536. De retour à Toulouse il enseignera, suscitant l'enthousiasme de certains disciples, mais provoquant aussi l'hostilité d'un groupe qui ira jusqu'à mettre le feu à son école en avril 1540; S'il abandonne Toulouse pour Valence en 1544, s'il enseigne un temps à Ferrare, il est de retour en 1553 où il est reçu conseiller au Parlement. Il semble qu'il ait été un magistrat peu assidu, mais sans doute avait-il repris son enseignement de cette date jusqu'au moment de sa fuite, en 1562.

Garros, que l'on suppose né entre 1525 et 1530, étudie le droit à Toulouse. On a de lui dès 1554 une pièce latine. Une autre pièce latine de 1555 se trouve incluse comme texte liminaire dans un traité de droit <sup>(17)</sup>. Pey de Garros a été admis à la licence deux ans plus tôt, en 1553. Sans doute poursuivit-il encore ses études quelque temps. Rien ne prouve donc, mais rien n'empêche, que les deux hommes, appartenant au même parti protestant, se soient alors connus.

4<sup>o</sup>) Tout même pousse à le croire si l'on pense que Jean de Coras a participé en tant que mainteneur, à partir de 1550 <sup>(18)</sup>, aux travaux du Collège des Arts et Science de Rhétorique, où il fait partie, bien sûr, du clan favorable aux idées calvinistes. Cette compagnie couronne, le 3 mai 1557, Pey de Garros « écolier de Lecture » pour un Chant royal allégorique sur la Trinité. Ce texte français, ainsi qu'un sonnet de Garros consacré à Clémence Isaure, nous ont été conservés par les registres aujourd'hui encore en possession de l'Académie des Jeux Floraux <sup>(19)</sup>.

Si donc nous n'avons aucune preuve de la rencontre physique et de l'amitié des deux hommes nous avons un faisceau convergent de présomptions qui expliquent l'intérêt de Coras pour l'œuvre de Garros : protestant comme Coras, comme lui magistrat attaché aux intérêts de la maison d'Albret, Pey de Garros a peut-être été un disciple du jurisconsulte, il a sollicité les suffrages d'une compagnie, le Collège de Rhétorique dont Coras était mainteneur. Il est improbable qu'ils ne se soient pas connus et estimés.

## II. - Les Poesias Gasconas et la curiosité érudite.

Lorsqu'en 1572 Jean de Coras, imprudemment revenu à Toulouse, est massacré lors d'une émeute et son cadavre suspendu dans la robe rouge de conseiller au Parlement à l'ormeau du Palais, Garros perd sans doute un ami et un admirateur. Lui-même a fui Lectoure pour se réfugier à Pau. Depuis 1567 il n'a rien publié ; il ne publiera plus rien, désormais les temps sont trop troublés et il est accaparé par ses diverses charges.

A-t-il eu seulement le loisir de se soucier de sa réputation poétique ? On ne lui connaît pas de disciple avoué, et son propre frère, Joan de Garros, est infidèle au système graphique ingénieux qu'il avait élaboré <sup>(20)</sup>. Son influence est cependant là qui perdure, mais son nom et son œuvre sont tombés dans un oubli qui durera deux grands siècles. Il faudra attendre 1860 pour qu'une étude de quelque ampleur lui soit consacrée <sup>(21)</sup>.

On trouve cependant mention des *Poesias gasconas* dans une correspondance d'érudits à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. On sait l'activité épistolaire des grands humanistes. C'est tout un réseau qui couvre l'Europe entière qui s'est alors constitué et qui permet, en l'absence de revues et de journaux, de se tenir au courant de la création littéraire comme de l'activité scientifique. Les questions linguistiques intéressent alors les curieux comme témoigne par exemple le remarquable traité que Joseph-Juste Scaliger consacre à la « dialectologie » <sup>(22)</sup>.

Gian-Vicenzo Pinelli (Naples, 1535 - Padoue, 1601), bibliophile richissime, mécène généreux, bon connaisseur des langues anciennes et modernes, interroge son correspondant français Claude Dupuy (Montbrisson, 1545 - Paris, 1594), conseiller au Parlement de Paris, à propos de la « langue limousine ». Dupuy répond le 1<sup>er</sup> mars 1585 :

« La langue limousine dont vous me parlez en vostre lettre est une chimère, et ne pense point qu'on aie jamais écrit en ceste dialecte, laquelle est aussi grossière et inepte entre les dialectes de la langue gasconne que la Bergamasque en Italie. Je vous enverrai quelque petit livre en gascon. » <sup>(23)</sup>

Il est tout à fait vrai, à la date où écrit Dupuy, qu'il n'y a pratiquement pas de publication de texte en dialecte limousin. Dupuy a bien vu la parenté entre les divers parlers du sud de

la France. Il est vrai aussi que grâce à Pey de Garros la Gascogne a acquis l'antériorité sur toutes les autres provinces occitanes. Mais quel est l'ouvrage que Dupuy se proposait d'expédier à Pinelli ? Il ne nous le dit pas. Un simple indice : Dupuy a épousé la petite-fille de Christophe de Thou et nous savons que l'exemplaire des *Poesias gasconas* conservé à la Bibliothèque Nationale provient des collections du président de Thou.

Quoi qu'il en soit c'est bien un exemplaire des *Poesias gasconas* que recevra Pinelli mais il lui sera envoyé par un autre de ses correspondants, Jacques Corbinelli, le 7 juillet 1585. Corbinelli, florentin installé à Paris à la suite de Catherine de Medicis, est lui aussi préoccupé de linguistique ; il a édité les traités que Dante a consacrés à ces problèmes.

On saisit mieux à partir de cet exemple la diffusion de l'œuvre de Pey de Garros dans les milieux érudits : elle devient très vite, hors de Gascogne, objet de curiosité philologique à un moment où les cercles savants se préoccupent de linguistique. Le gascon du poète de Lectoure est toujours « lengatge estranh »...

∴

Si donc l'œuvre de Pey de Garros <sup>(24)</sup> n'a pas eu en son temps le succès qu'elle méritait, s'il est vrai qu'elle n'est pas devenue populaire comme celle — plus facile d'accès — d'un Godolin, il est faux de dire que l'on ne trouve absolument aucun témoignage de lecteurs du XVI<sup>e</sup> siècle. Camélat avait raison. Il est possible même qu'un dépouillement systématique des correspondances de l'époque permette ~~de~~ de confirmer encore son hypothèse.

Christian ANATOLE.

#### NOTES

(1) Une sorte d'« état présent des études sur Pey de Garros » a été établi par Antoine de Bastard, « A propos de Pierre de Garros », in *Dis Aups i Pirenèu*, Avignon, Aubanel, 1954, pp. 80-85. L'importance de Garros est mise en relief dans Robert Lafont et Christian Anatole, *Nouvelle Histoire de la Littérature occitane*, Paris, P.U.F., 1970, tome I, pp. 289-299.



(2) J. Michelet, *Poètes gascons du Gers depuis le XVI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours*, Auch, Bouquet, 1904, p. 23. Cf. p. XLIX de l'introduction de Ph. Abadie à son édition de G. Bedout, *Lou Parterre gascon...*, Toulouse-Auch, 1850.

(3) Michelet, *op. cit.*, p. 68.

(4) Gaston Guillaumie, *Florilège des poètes gascons*, Bordeaux, Delmas, 1941.

(5) La thèse principale d'André Berry est restée manuscrite : *Pey de Garros, poète gascon du XVI<sup>e</sup> siècle*, Bibliothèque de la Sorbonne, W 1949 (28). Outre sa thèse secondaire l'auteur a consacré de nombreux articles à Pey de Garros dont on trouvera la liste ci-dessous :

— *Les Eglogues de Pey de Garros suivies du Chant Nuptial*, texte de 1567 avec traduction, notes et glossaire, Toulouse, Privat, 1953.

— « Pey de Garros », in *Revue de Langue et Littérature d'Oc*, n° 11, 1962, pp. 5-37.

— « Les Psaumes de Pey de Garros », in *Bulletin de la Société Archéologique du Gers*, 1965, pp. 319-351 et pp. 499-525.

— « La troisième épître des Poesias gasconas, manifeste littéraire de Pey de Garros », in *Annales de l'Institut d'Etudes Occitanes*, 1968, pp. 417-421.

— « Le Cant Nobiau de Pey de Garros », même publication, pp. 433-445.

— « Les Vers Heroïcz de Pey de Garros », in *Mélanges de philologie romane dédiés à la mémoire de Jean Boutière*, Liège, Solédi, 1971, tome I, pp. 153-170.

(6) André Berry, « Succès, influence et place littéraire de Garros », in *Annales de l'I.E.O.*, 1968, p. 433.

(7) Deux exemplaires connus, le premier à la Bibliothèque Nationale (Réserve A 17949), le second à la Bibliothèque Méjanas à Aix-en-Provence (Réserve S 151). La Bibliothèque de Bordeaux a possédé un exemplaire catalogué en 1842, il a disparu avant 1890.

(8) A. Berry, *op. cit.*, p. 434.

(9) Miqueu de Camelat, *La Littérature gasconne de las Hounts prumeres a Oey lou die*, Pau, Marrimpouey, 1950, p. 18.

(10) *Lettres de Coras, celles de sa femme, de son fils et de ses amis*, publiées par M. Ch. Pradel, Albi, 1880. Fascicule à part de la *Revue du Tarn*, tome III.

(11) Fritz Neubert, « Zur Problematik Französischer Renaissance-brief die Lettres de Jean de Coras... », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, tome 26, 1964, pp. 28-54.

(12) Jean Cruppi, *Le Père Ange de Joyeuse, maréchal de France et capucin*, Paris, Plon, 1928, p. 42.

(13) Charles Garrisson, *Augié Gaillard, roudié de Rabastens, sa vie, son temps, ses œuvres*, Paris, Droz, 1936, pp. 244-245.

(14) La lettre de Coras est de décembre 1567 selon toute vraisemblance. Les Psaumes de Garros ont été publiés en 1565. Il faudra attendre 1583 pour avoir une autre traduction, en dialecte béarnais, par Arnaud de Salette, et 1589 pour qu'Auger Galhard publie la traduction languedocienne de deux psaumes.

(15) Pour Pey de Garros nous suivons les renseignements fournis par André Berry. Pour Coras nos renseignements viennent de la notice de Charles Pradel en introduction à son édition des lettres, et de la notice de Ramon d'Amat parue dans la *Biographie française*.

(16) Garrisson, *op. cit.*, pp. 244-245.

(17) Les épîtres en prose latine de Garros sont insérées dans les ouvrages suivants : Jacobus Nariguanus, *De Oratore civiliter instituendo Liber singularis Methodicè et compendiosè descriptu*, Toulouse, G. Boudeville, 1554 (48 pages, Bibliothèque Mazarine, 27130 [2]) ; et Ioannis Superioris *In singulas leges quae sunt sub titulo de servitutibus commentarii succenturiati*, Toulouse, G. Boudeville, 1555 (80 pages, Bibliothèque de Toulouse, Rés. D., XVI. 200).

(18) F. de Gelis, *Histoire critique des Jeux Floraux depuis leur origine jusqu'à leur transformation en Académie (1323-1694)*, Toulouse, Privat, 1912, pp. 81-83.

(19) De Gélis, *op. cit.*, pp. 207 et 295.

(20) Joan de Garros, *Pastourade gascoune...*, Toulouse, 1611. Sur ces questions voir les remarques de R. Lafont, *Renaissance du Sud, Essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV*, Paris, Gallimard, 1970 ; en particulier les pp. 51-106.

(21) Léonce Couture, « Etudes sur les écrivains lectourois, Pierre de Garros », série de dix articles dans *Le Lectourois*, 10 novembre 1861 - 23 février 1862.

(22) Josephi Justi Scaligeri, « Diatriba de Hodiernis Francorum Linguis », in *Opuscula varia antehac non edita*, Parisiis, 1610, aux pp. 123-126.

(23) Le texte est donné par Camelat, *op. cit.*, p. 18, qui l'emprunte à V. Crescini, *Per gli Studi romanzi*, Padova, 1892, p. 181.

(24) On connaît six exemplaires des *Poesias gasconas* le plus précieux étant celui conservé à la Bibliothèque Rochegude à Albi qui porte des corrections autographes (2436). Les autres exemplaires se trouvent à la Bibliothèque Nationale (Res. Ye 863), à la Mazarine (10.917 [0]), à la Bibliothèque municipale de Versailles (G. 23), à la Bibliothèque universitaire de Toulouse (35.293), au British Museum (241 1.14).

